

ASSOCIATION MAISON DES ADOLESCENTS 13Nord

PROJET ASSOCIATIF

1) Les origines de l'association : une histoire de partenariat, entre service au public et projets de développement local

A la fin des années quatre-vingt, un même constat est fait par plusieurs services à propos des adolescents : de plus en plus de jeunes présentent des difficultés dans plusieurs domaines à la fois, alors que chaque service n'est spécialisé que sur un domaine.

Le constat est fait aussi d'un mal-être profond chez certains jeunes, qui ne peuvent s'insérer dans une activité quelle qu'elle soit.

De plus, chaque institution continue de fonctionner de façon cloisonnée. Leurs actions, en contiguïté les unes des autres, sans lien véritable, ne favorisent pas la continuité du travail avec les jeunes. De fait, cela conduit à des situations où « la logique des acteurs institutionnels l'emporte sur la logique de la trajectoire de l'utilisateur¹ ».

Face à ce diagnostic, l'idée a fait son chemin d'un travail décroïsonné, en réseau, pour mieux prendre en compte tous les problèmes et dans la continuité. En 1993, l'Espace Santé Jeunes de Salon de Provence est alors créé pour répondre à ce besoin, avec le soutien de la Fondation de France. Il permettra la mise en synergie des complémentarités dans un lieu d'accueil où se retrouvent les différents acteurs concernés par l'adolescence. Il se veut précurseur sur des notions telles que le travail en réseau et le partenariat.

Dix ans plus tard, en 2004, partant du constat qu'il existe une insuffisance de lisibilité et de coordination des actions en direction des adolescents, la Conférence de la Famille impulse le développement de maisons d'adolescents pour lesquelles un cahier des charges est publié en 2005. A partir d'une analyse concertée des besoins, dans le cadre d'un diagnostic partagé avec les partenaires concernés (Education Nationale, Conseil Départemental, acteurs de santé et de l'action sociale, Agence Régionale de l'Hôpital, Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales, Direction Départementale Affaires Sanitaires et Sociales), il s'agit

¹ Jacques SELOSSE, Directeur du Centre de Recherches de la Protection Judiciaire de la Jeunesse à Vancresson (1975), Professeur de l'Université ParisXIII (1985), Directeur de Recherche à Paris VII.

d'élaborer un contrat d'objectifs communs définissant, localement, les moyens de répondre aux jeunes en difficulté. L'offre d'activité proposée au public doit articuler :

- Accueil, écoute, information, orientation,
- Evaluation des situations,
- Prise en charge médicale,
- Accompagnement éducatif, social, juridique.

Dans la continuité de ces orientations nationales, l'association réalise alors une étude locale qui conclut à l'opportunité de faire évoluer l'Espace Santé Jeunes vers une MDA. Cette orientation est solidement étayée par les éléments issus de la consultation :

- des établissements scolaires et des centres de formation des apprentis du nord du département,
- des professionnels de santé et des établissements médicosociaux,
- des élus locaux,
- des jeunes, dans le cadre d'une vaste enquête.

C'est dans cette perspective qu'en 2008, l'association présente son projet « La maison des adolescents du Nord des Bouches du Rhône : Une plateforme territoriale de services aux 11-25ans ». Elle reçoit alors le label MDA à l'appui de ce projet.

Depuis, l'Association Maison Des Adolescents inscrit son action dans un mouvement qui articule trois approches complémentaires :

- * Un service au public :
 - Apporter une réponse de santé et plus largement prendre soin des adolescents en leur offrant les prestations les mieux adaptées à leurs besoins et attentes, qui ne sont pas actuellement prises en charge dans le dispositif traditionnel.
 - Fournir aux adolescents des informations, des conseils, une aide au développement d'un projet de vie.
 - Favoriser l'accueil en continu par des professionnels divers pour faciliter l'accès de ceux qui ont tendance à rester en dehors des circuits plus traditionnels.
 - Garantir la continuité et la cohérence des prises en charge.

- * Une ressource pour les professionnels
 - Constituer un lieu ressource sur un territoire donné pour l'ensemble des acteurs concernés par l'adolescence (parents, professionnels, institutions).
 - Favoriser la synergie des acteurs et la mise en œuvre de prises en charge globales pluri professionnelles et pluri institutionnelles.
 - Développer chez ces professionnels une culture commune sur l'adolescence.
 - Organiser l'expertise interprofessionnelle sur des situations individuelles en vue de la définition d'une prise en charge globale et coordonnée.

- * Une démarche de développement local
 - Observer et analyser l'évolution des besoins des publics.
 - Organiser, sur le territoire des réponses partenariales adaptées.
 - Evaluer le suivi des prises en charge et des méthodes dans un souci d'amélioration de la qualité de ces prises en charge.
 - Assurer la cohérence des actions menées en faveur des jeunes sur le territoire concerné.
 - Permettre un complet décloisonnement des secteurs d'intervention.

Aujourd'hui, le projet de l'association MDA13Nord va au-delà des missions du cahier des Charges des MDA, en cela il intègre de nombreuses initiatives complémentaires des activités de la structure.

2) L'association MDA13Nord : une action conduite par l'intérêt général, une identité fondée sur l'éthique
--

Depuis sa création, l'association intervient dans le cadre général des politiques publiques :

- visant à renforcer la cohésion sociale, et la lutte contre les exclusions,
- visant à soutenir les territoires prioritaires de la politique de la ville, à promouvoir l'égalité des chances, à contribuer à la prévention de la délinquance et à prévenir les discriminations,
- de protection de l'enfance et de l'adolescence,
- de promotion de la santé, de prévention, d'éducation à la santé et d'accès aux soins,
- de la jeunesse.

Elle fonde son action sur un cadre éthique exigeant :

Un engagement humaniste au sens où la primauté de la personne humaine devance tout autre critère, et notamment la personne humaine qui souffre, qui appelle, qui cherche. Si la souffrance ne conduit pas à légitimer tous les actes et comportements humains, elle doit être entendue et prise en compte a fortiori avec des adolescents qui cherchent à grandir d'abord dans leur tête puis dans leurs actes vers un monde d'adultes. Ce monde des adultes, lui-même complexe et contradictoire dans les modèles qu'il renvoie, demande aussi à être interrogé dans notre action. C'est le sens de notre engagement humaniste.

Le respect des personnes accueillies. Cette dimension parfois « passe partout » mérite d'être précisée. Nous entendons ici le respect d'abord du libre choix de la démarche des jeunes, de leur libre arbitre et même si leur choix est parfois limité, voire contraint pour une part, nous nous mobilisons en permanence pour créer les conditions d'un espace de choix. Le respect de l'autre c'est le **refus** de tout **jugement** de valeur sur les personnes. Si l'on peut et doit nommer notre désapprobation face à certains **actes**, oser dire non, rappeler un cadre, nous nous obligeons à une rigueur dans la relation à l'autre qui exclut toute stigmatisation ou invalidation de la personne par les propos ou attitudes tenus.

La possibilité de l'anonymat, une autre dimension du respect de l'autre.

La disponibilité de l'accueil. Quel que soit le secteur d'activité de l'association, il est important pour nous de concrétiser en permanence cette capacité d'accueillir l'autre. Par l'organisation du travail, par l'articulation entre les fonctions, par les postures à tenir face à toute démarche d'un jeune, nous devons pouvoir être présents et disponibles. Cette présence à une personne ne se confond pas avec l'illusion de répondre à tout ou immédiatement. Cela signifie pour nous que la MDA se rend disponible au mieux, dans toutes ses fonctions, pour aborder toute question avec un jeune dès que possible. L'adolescent doit pouvoir devenir acteur de sa santé.

La promotion de l'autonomie. Notre action vise avec les personnes rencontrées à nouer, amorcer, renouer, des relations souvent distendues voire parfois rompues. Pour autant, nous ne nous situons pas dans l'illusion de tout régler des difficultés rencontrées par les jeunes.

Toute trajectoire de vie consiste d'abord à gérer des contradictions. Penser que l'on pourrait aller mieux en gommant un des termes de la contradiction est un leurre. L'objectif de l'action consiste plutôt à **réduire les écarts** entre l'existant et le souhaitable. Poser les bases de notre action en ces termes, c'est à la fois, renoncer à un idéal total mais croire fermement à des « bouts de chemin vers du mieux » qui n'enferment pas l'autre dans notre seul désir. L'enjeu est bien l'autonomie des jeunes et leur réussite, au regard de leur projet.

L'interdisciplinarité. Cette dimension du travail nous paraît essentielle. La rencontre de professionnels porteurs de savoirs issus de champs disciplinaires pluriels est une garantie et une richesse. Une garantie pour mettre en travail, ensemble, ce qui se joue dans la relation à l'autre, non pas pour empiler des savoirs sur lui, mais pour donner un sens à notre action. Ce « tricotage » à plusieurs représente une garantie éthique forte contre un dérapage possible de toute-puissance. L'interdisciplinarité est aussi une richesse par les acquis, les avancées, la maturation qu'induisent ces croisements, ces questions, ces doutes entre les professionnels.

Le respect de la place de chacun. Dans sa volonté de favoriser les pratiques de réseau et les synergies entre les acteurs concernés par l'accueil des jeunes l'association MDA réaffirme sans réserve l'importance des rôles et champs de compétences respectifs de ses partenaires. Son projet reconnaît pleinement la complémentarité des interventions, et s'inscrit dans le respect des orientations, des organisations et des pratiques de chacun, dans un contexte de mutualisation et de concertation dans l'intérêt du public.

Une déontologie pour l'action. Nos obligations concernent d'abord la mise en œuvre au quotidien des **principes éthiques** énoncés. Cela demande une rigueur avec soi-même et avec les autres qu'il faut pouvoir tenir dans la durée. Nous nous engageons aussi dans les **moyens à mettre en œuvre** pour tenter d'atteindre les objectifs fixés. La question des moyens comporte une double dimension, qualitative et quantitative, pour toutes les fonctions assurées. Pour autant, nous n'adhérons pas à une culture du résultat, ni à une lisibilité immédiate de l'action. Nous considérons en effet, que ces critères empruntés à la logique économique ne sont pas adaptés à la réalité du travail avec les jeunes. De plus, ce type de dynamique induirait fortement, même à notre insu, une dénaturation du sens de notre action. Le rapport au temps comme allié dans le travail avec les jeunes montre qu'on ne chemine que dans la durée. En revanche, nous acceptons d'avoir à donner en retour, et régulièrement, des évaluations quantitatives et qualitatives des actions menées.

Nous gardons fortement à l'esprit :

- l'ambition des objectifs ;
- la lucidité sur les moyens ;
- l'humilité des résultats.

Formuler notre espoir ainsi, c'est notre façon de poser un regard lucide sur la complexité forte de l'humain, avec tous les champs d'obstacles mais aussi tous les champs de possibles pour diminuer ce qui fait mal chez les jeunes.

3) S'adresser au jeunes et œuvrer dans la proximité : les publics et territoires concernés par l'action de l'association

Les actions de la MDA concernent le public des jeunes 11 à 25 ans, leurs parents, plus généralement leur entourage et les professionnels.

Les actions de l'association MDA concernent un public plus large.

Le territoire couvert par l'action de l'association est le nord du département des Bouches du Rhône.

4) Les orientations du projet associatif

4.1 – Œuvrer à une identité commune et à un sens partagé

Dans cette perspective, les actions de l'Association Maison des Adolescents se déclinent dans deux grandes catégories :

a) L'activité de la MDA13 Nord.

La MDA 13 Nord est à la fois une entité autonome, et un acteur qui fédère les différents dispositifs qui ont en charge dans leurs missions de service public ou action associative les adolescents et jeunes adultes. Parler d'identité commune et de sens partagé revient à mobiliser autour des mêmes objets les acteurs en question.

Cette fédération des énergies et des moyens, vise une synergie des différents efforts fournis par chacun. La visée est commune, mais la diversité des approches et des modalités d'intervention permettent de répondre aux besoins des publics dans toutes leurs singularités et variétés.

La MDA 13 Nord contribue à ce que les partenaires communiquent et s'entendent sur leurs actions respectives dans le sens de la plus grande coordination et complémentarité.

Outre la diversité des réponses mobilisables, l'enjeu est aussi de pouvoir structurer ces réponses de telle sorte qu'elles puissent s'agencer comme un parcours de soin (prendre soin) :

- un parcours entre diverses spécialités dont les personnes peuvent avoir besoin,
- et un parcours où les modalités et les objectifs de prise en charge s'adaptent graduellement à l'évolution des besoins de la personne concernée (qui peut se trouver aller mieux, puis régresser, etc.), de la réponse à l'urgence à l'accompagnement de projet...

L'activité de la MDA13 Nord se réfère au cahier des charges des MDA, à la charte de l'ANMDA et à son glossaire des termes clés de l'activité des MDA.

L'accueil, l'écoute, l'information, l'orientation, l'évaluation des situations, les prises en charge médico psychologiques, l'accompagnement éducatif et social : autant de missions qui se mettent en œuvre sans condition.

L'activité couvre l'ensemble du cahier des charges des MDA.

Les modalités de la mise en œuvre de ce cahier des charges s'adaptent aux réalités économiques du moment et aux réalités et besoins du terrain et des territoires.

Les différents volets de l'activité peuvent par conséquent être développés de façon différente et spécifique selon la période et selon le lieu considéré. A cet égard, l'association rejette toute idée de standardisation de l'offre de services et des modalités de l'action.

b) Les autres projets de l'association

Il s'agit des actions que l'association peut développer comme maître d'œuvre, hors de la MDA 13 Nord, en collaboration et/ou en articulation et complémentarité avec les partenaires locaux. Il sera par exemple question de l'organisation de séjours de rupture, de la participation à des recherches action, de conventions particulières avec des opérateurs, de la mise en œuvre de formations hors du réseau local couvert par la MDA13 Nord...qui sera donc pôle ressources.

Ces initiatives de l'association peuvent répondre à des appels à projets des pouvoirs publics. Elles peuvent aussi être lancées directement par l'association MDA 13Nord qui en recherche les moyens spécifiques auprès des collectivités locales, des intercommunalités, des services de l'Etat, de l'ARS, etc.

4.2 – Etre pertinent et lisible

La réponse à l'exigence d'être pertinent semble évidente si l'on considère le cœur de métier de l'association. Elle mobilise les ressources adéquates au regard de ses missions, et les met en œuvre conformément aux recommandations de bonne pratique².

Mais là où la question se pose de façon plus singulière, c'est qu'elle est fortement attendue sur le registre de l'innovation. Ses réponses sont d'autant plus congruentes que son ancrage territorial est fort, et que ses partenariats permettent une approche partagée de l'analyse des besoins et des propositions à construire.

Dans le même temps, l'association est attentive au risque de confusion que peut recouvrir une trop grande multitude de projets ad hoc quant à son organisation interne, et quant à la lisibilité de son action pour les partenaires comme pour le public...

Elle est aussi vigilante à la cohérence des lignes directrices de son action, qu'il s'agisse de répondre à un besoin qu'elle a elle-même identifié et face auquel elle se mobilise, ou qu'il s'agisse de se positionner sur des appels à projets constituant autant d'opportunités économiques pour elle.

² Selon la Haute Autorité de Santé (HAS)
Projet Associatif - Mai 2015

4.3 - Mettre en œuvre le soin

L'association MDA 13Nord promeut toute démarche et dispositif favorables à la santé des adolescents, au sens de la charte d'Ottawa (Organisation Mondiale de la Santé) :

« La promotion de la santé a pour but de donner aux individus davantage de maîtrise de leur propre santé et davantage de moyens de l'améliorer. Pour parvenir à un état de complet bien-être physique, mental et social, l'individu ou le groupe doit pouvoir identifier et réaliser ses ambitions, satisfaire ses besoins et évoluer avec son milieu ou s'y adapter³ ».

La coopération entre les partenaires impliqués, le développement de projets communs, la mutualisation de moyens humains et techniques, l'engagement dans la recherche, l'innovation, le maillage territorial sont autant de perspectives qui entrent dans le périmètre du projet associatif.

L'approche clinique de l'association MDA 13Nord s'appuie sur une analyse pluridisciplinaire des situations, et une élaboration collégiale des propositions de prise en charge, prenant en compte tout autant les éclairages des intervenants de la prise en charge médicale, sociale, éducative, psychologique, de l'insertion socio professionnelle... L'enjeu étant celui d'une prise en compte globale des situations. (Introduire notion de phasage des domaines d'intervention).

4.4 – Mettre en œuvre la fonction d'accueil, d'évaluation et d'orientation

- L'association MDA s'appuie sur les définitions du glossaire ANMDA comme support d'une culture commune.
- Elle se veut être un lieu d'accueil avec ou sans rendez-vous.
- Elle réaffirme les valeurs d'un accueil inconditionnel, accessible, gratuit et confidentiel, non stigmatisant pour les jeunes de la tranche d'âge 11-25 ans.
- Elle prend en compte les familles.
- Elle s'appuie sur des personnels qualifiés.

³ Charte d'Ottawa - Première conférence internationale pour la promotion de la santé réunie à Ottawa le 21 Novembre 1986.

Son projet donne lieu autant à des actions individualisées que collectives. Il s'adresse autant aux jeunes eux-mêmes qu'à leurs parents et à leur entourage.

Il repose sur la qualification et la posture professionnelle de ses intervenants, qu'ils soient salariés, vacataires, mis à disposition par des partenaires, ou bénévoles.

Le respect des droits des usagers et notamment du droit à la confidentialité, est au cœur des pratiques de l'association MDA.

La notion d'accueil est à entendre au-delà des murs de la MDA et de ses antennes, elle s'inscrit également dans la démarche d'aller vers les publics. C'est une fonction qui concerne l'ensemble du collectif intervenant avec l'association. Quiconque intervient dans le cadre de la MDA ou de sa coordination est en fonction de relais d'accueil.

4.5 – Mettre en œuvre la fonction de coordination et d'animation de réseau

L'association promeut sur son territoire d'intervention, la coordination entre l'ensemble des partenaires concernés par la prise en charge des adolescents. Elle est force de proposition, dans la perspective d'une optimisation de la ressource locale, grâce au développement des synergies entre les services, dispositifs, associations. Tous les opérateurs adhérant à la démarche peuvent s'y associer librement, dans un esprit de coopération, co-construction, et dans le respect des spécificités de leurs missions, approches, organisations...

La seule visée qui préside à cet engagement est le bénéfice recherché pour le public auprès duquel chacun met en œuvre sa mission. Là encore, les droits des usagers sont au cœur des modalités de cette coopération.

La coordination réseau permet de bénéficier des compétences et des regards croisés, au service des jeunes, de tous les professionnels. Le réseau doit être vigilant à la sauvegarde, la confidentialité et au droit au secret. Le réseau enrichit l'expertise collective.

Il est noté qu'une partie des collaborations entre les Pouvoirs Publics et les opérateurs s'inscrit désormais dans une logique d'appel à projets. Elle présente l'avantage de privilégier une action circonstanciée et adaptée aux territoires, plutôt que des réponses standardisées. Elle présente néanmoins le risque d'induire une mise en concurrence entre les porteurs de projet. Dans ce contexte, la position de l'association MDA est de promouvoir :

- les opportunités de réponse commune, c'est-à-dire concertée entre opérateurs,
- le positionnement des opérateurs les plus pertinents sur les actions visées.

4.6 - Mettre en œuvre la fonction d'observation et d'innovation

L'association MDA intervient sur les territoires divers – urbains, semi urbains, et ruraux – qui constituent le nord du département des Bouches du Rhône avec plus de 400000 habitants. Elle concerne une tranche d'âge – de 11 à 25 ans – qui représente plus de 65000 jeunes. Elle s'adresse directement à 10000 jeunes chaque année, dans le cadre de ses actions de prévention. Plus de 1000 jeunes « primo consultants » sont reçus par ses équipes chaque année, ainsi que 300 parents. Elle intervient en formation auprès de 200 à 250 professionnels du réseau des acteurs locaux de l'enfance et de l'adolescence et jeunes adultes. La multiplicité des problématiques qu'elle aborde, l'appelle à couvrir un large spectre thématique.

Son activité la place ainsi dans une position centrale quant à l'observation des besoins du public et des professionnels et à la réflexion sur les réponses qui peuvent être proposées.

C'est une orientation forte du projet associatif, qui se traduit notamment dans ses productions écrites, son engagement dans la formation, dans l'organisation de colloques, dans son positionnement sur des projets.

4.7 – « Aller vers » les publics

La MDA réaffirme sa volonté et la nécessité d'aller à la rencontre d'un public vulnérable. Cela se traduit d'une part par les actions de prévention au cœur des territoires, sur les lieux de vie des jeunes. Cela se traduit d'autre part, par un maillage territorial étroit, s'appuyant sur des antennes locales et des accueils de proximité. Ce maillage dépend notamment de la volonté

des communes. Il est dans les missions que l'association MDA s'assigne de promouvoir la proximité.

C'est aussi à travers l'intervention auprès des professionnels relais accompagnés par l'association que cette orientation se décline.

Par ailleurs, la notion d'équipe mobilisable décrit la possibilité pour l'association de se déplacer auprès de personnes qui ne peuvent pas venir jusqu'à elle.

L'ensemble de cette démarche repose sur une plateforme virtuelle d'intervention qui, outre le personnel de la MDA, mobilise potentiellement le réseau des intervenants du nord du département.

4.8 – Mettre en œuvre la fonction recherche/développement, en lien avec la fonction expertise/évaluation/observation

La MDA est un lieu ressource sur les questions d'adolescence. Elle assure une expertise sur l'évolution de la jeunesse de son territoire grâce aux compétences des différents professionnels qu'elle mobilise.

L'association trouve également sa place dans toute démarche de recherche, d'étude action, d'observation et d'expertise initiées par elle, par le réseau, par les fondations, par les Pouvoirs Publics.

4.9 – Etre une ressource pour les collectivités et plus généralement pour les Pouvoirs Publics

A partir de son expertise, il s'agit pour l'association de contribuer à la réflexion qui accompagne l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques. A cet effet, elle prend part autant que de besoin à tous les travaux initiés par les Pouvoirs Publics dans le cadre de leurs démarches de programmation en santé publique.

Elle est aussi en mesure de proposer des réponses opérationnelles, adaptées aux besoins spécifiques des territoires.

Son projet est de construire un partenariat structurant et durable avec les institutions, notamment l'ARS, l'EN, etc. en lien avec d'autres partenaires.

5) La gouvernance

La gouvernance de l'association MDA 13Nord repose sur un principe qui vise à associer à la réflexion stratégique et à la décision, l'ensemble des partenaires mobilisés autour de l'activité de l'association (adhérents, financeurs, collectivités locales et territoriales, associations partenaires, services publics partenaires, professionnels associés et bénévoles...).

L'organisation de cette gouvernance s'inscrit – de fait – dans les cadres réglementaires de la gestion associative qui définissent les possibilités et les limites de cette participation, en fonction des statuts et positions respectifs.

Les instances ainsi constituées au sein de l'assemblée générale, et leurs prérogatives, permettent de donner une place à chacun en tenant compte de ces contraintes.

Cette organisation permet à l'association de se nourrir des points de vue de l'ensemble de ses partenaires.

Soumis aux votes et approuvé :

du Conseil d'Administration du 27/05/2015

de l'Assemblée Générale du 27/05/2015